Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 3.23. — TÉLÉPHONE

Réception de M. le Ministre de la Guerre

EMPLACEMENT DES SOCIÉTÉS

Grande-Place (de la rue de la Gare à la Mairie-Fleurie) :

1. Compagnie des sapeurs-pompiers. — 2. Musique des enfants réunis roubaisiens (fanfare). — 3. Bande de préparation militaire. — 4. Société de gymnastique La Roubaisienne. — 5. Société des Anciens Combattants 70-71 (fanfare). — 6. La Chorale Nadaud. — 7. Union des anciens guides français. — 8. La Cecilia Roubaisienne. — 9. Les anciens soldats de l'armée de mer. — 10. La Grande Fanfare.

Place de la Liberté (de la Grande-Rue au boulevard Gambetta) :

11. La Concordia-Harmonie. — 12. L'Union des Travailleurs. — 13. Société de gymnastique l'Ancienne. — 14. Société des Anciens sous-officiers français. — 15. La Philharmonique du Jean Ghislain. — 16. L'Orphéon des Mélomanes Roubaisiens. — 17. Société des médaillés et soldats coloniaux français. — 18. Société de la Caisse pour les veuves et orphelins des armées de terre et de mer. — 19. Orphéon « Les XL ».

Boulevard Gambetta (de la place de la Liberté au boulevard de Colmar) :

20. La Fanfare cycliste du Nord-Touriste. — 21. Société de gymnastique l'Avenir du Fresnoy. — 22. Orphéon la Fraternelle Roubaisienne. — 23. Trompettes les Enfants du Nord. — 24. Société fraternelle des armées de terre et de mer. — 25. La Fanfare de Beaurepaire. — 26. Les Vétérans des armées de terre et de mer. — 27. Les Accordéonistes Roubaisiens. — 28. Société de secours mutuels des anciens militaires de Roubaix et environs. — 29. Société chorale de l'Epeule. — 30. La Philharmonie du Fresnoy. — 31. Orphéon la Jeunesse de l'arrière temps. — 32. Les Décorés de la médaille militaire de Roubaix et environs. — 33. Orphéon la Sans Crainte. — 34. Société des joyeux accordéonistes. — 35. Orphéon le Club Moderne. — 36. Société le Cercle Moderne. — 37. La Fanfare Delattre.

COUP DE COUTEAU

Hier, vers 5 heures 1/2 du soir, un petit drame s'est déroulé rue du Chemin-de-Fer.

Chez M. Jules Housa, qui tient dans cette rue un café et un salon de coiffure logé Léonie Vanoverloge. Elle avait eu comme amant Georges Bonnel.

Les femmes sont changeantes... Léonie comme les autres...

Elle quitta hier soir Georges Bonnel pour aller rejoindre un autre amant, nommé Georges, lorsque, jugeant de se venger. C'est pourquoi hier il arrivait chez Housa avec deux de ses amis et demandait son ex-amie.

Celle-ci vint, et sur la proposition de Bonnel, elle refusa de reprendre avec ce dernier la vie commune. Bonnel lui porta alors un coup de couteau et s'enfuit. Mme Housa, qui avait eu vent du drame qui allait se dérouler, s'était empressée, dès le commencement de la discussion, de courir au poste du 1er arrondissement et en revint avec deux agents. Mais ceux-ci furent absolument impuissants à arrêter les trois individus et ils durent aller chercher du renfort.

Finalement, on parvint à arrêter Georges Bonnel et un de ses amis ; un nommé Lafleur prit la fuite et on n'a pu jusqu'ici le retrouver.

Léonie a été blessée très légèrement.

VOL AVEC EFFRACTION

Dans la nuit de vendredi à samedi, un vol avec effraction a été commis entre 3 heures et demie et 4 heures du matin, dans la baraque occupée rue de Lannoy, chemin du Monfort, par Florimond Devolde, âgé de 50 ans, surveillant des travaux exécutés par la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing.

Le voleur avait profité de l'absence momentanée de Dewilde qui ramassait les lanternes placées de distance en distance jusqu'à la Justice, pour faire sauter les deux pitons du cadenas fermant la porte.

GRAND CONCOURS DE TIR

Nous croyons être agréables à nos hôtes : tireurs et leurs amis en les informant qu'ils pourront trouver au

Grand Bazar de Roubaix

55-57, Grande-Rue, 55 57

en dehors des Souvenirs de nos belles fêtes, tout ce dont ils pourraient avoir besoin : tant en articles de Fantaisie, Cadeaux, etc., qu'en objets de première nécessité, tels qu'en Ustensiles de Ménage, Faïence, Verrerie, Vannerie, Articles de Voyage.

SUCCÈS A L'INSTITUT TURGOT

Dix élèves de cet établissement viennent de subir avec succès l'examen du brevet élémentaire. Ce sont : Alfred Bourgois, Paul Carin, Raphael Dazin, Victor Dhélin, Auguste Deléans, Adrien Fraillion, Raoul Lebrun, Lucien Senée, Ferdinand Vitrant, André Wachet.

Trois élèves avaient déjà en octobre obtenu le même diplôme : Gustave Doise ; Emile Versyp, Emile Roussel.

EPAVE DE LA RUE

M. Henri Bailleul, demeurant rue Léon Allart, a trouvé rue d'Alsace, un portemonnaie contenant une certaine somme.

BONS POUR LA RAGE

Le service de la fourrière a récolté 8 chiens dans la journée de vendredi. Une contravention a été dressée.

LE BOUCHER TAMPONNEUR

Nous avons dit hier qu'un garçon boucher avait renversé une femme aux halles centrales et s'était enfui sans même prendre des nouvelles de la blessée.

C'est un nommé Maurice Vandierdonck, âgé de 19 ans, au service de M. Jules Deryvkère, boucher, rue Pellart. Procès-verbal lui a été dressé.

ANCIENS ÉLÈVES DES ARTS INDUSTRIELS

La réunion annoncée pour le 26 juin, est reportée au mardi 28, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour : Répartition des services administratifs. — Expositions. — Fédération. — Redditions des comptes de l'Exposition des Artistes Roubaisiens. — Concert d'hiver.

ÉCOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Cours commerciaux et industriels. Les examens de fin d'année auront lieu aux dates suivantes :

Anglais commercial : Jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet. — Commerce et législation : Jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet. — Textiles : Samedi 2 juillet et dimanche 3 juillet. — Comptabilité : Mardi 28 et mercredi 29 juin. — Sténographie : Jeudi 30 juin.

La date des examens d'espagnol et d'italien sera fixée lundi prochain.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Brézin

L'Association amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue Brézin organise pour le dimanche 17 juillet son excursion annuelle au bois de Phalempin.

Le prix de cette excursion donnant droit au voyage aller et retour dans de grands breacks et au dîner a été fixé à 4 fr. 75 pour les sociétaires et leurs parents habitant sous le même toit et à 4 francs pour les personnes étrangères à l'Association.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 7 juillet (dernier délai), chez MM. Dhernuis, directeur de l'école de la rue Brézin ; Ravesteyn J., rue de l'Epeule, 153 ; Lemaire J., rue de l'Epeule, 189 ; Leclercq A., rue de l'Epeule, 234 et Leclercq Henri, rue Wast, 57.

N. B. — Les cyclistes voulant accompagner l'Association paieront 2 fr. (dîner compris). Les personnes désireuses de profiter des voitures ne paieront que 2 fr. 50.

AMICALE SEVIGNE. — La Commission de l'Association des Anciennes élèves de l'Institut Sévigné rappelle qu'elle organise pour le dimanche 10 juillet, une excursion à Bruxelles. Le prix en est fixé à 7 fr. 50 pour les membres de l'Association payant une cotisation et à 8 fr. 50 pour leurs parentes et amies qui les accompagneraient (voyage, dîner, entrée à l'Exposition, frais divers).

Les adhésions seront reçues jusqu'au jeudi 30 juin inclus chez Mlle Lenne, 172, rue Inkermann, et chez Mlle Leveugle, 86, rue d'Italie.

LA MUSE DE NADAUD

Réunion générale le mardi 25 juin à huit heures du soir.

Ordre du jour. — 1. Lecture des procès-verbaux et de la correspondance. — 2. Admissions. — 3. Causerie par M. Alphonse L. Marmet, sur Clément Durant père. — 4. Analyses littéraires. — 5. Œuvres nouvelles. — 6. Questions diverses.

L'ACTUALITÉ EN VITRINES

A voir dans le hall du Nord-Touriste, 11, Contour Saint-Martin, à Roubaix, les photographies suivantes : Un grand concours d'animaux reproducteurs à Paris ; le tamponnement de chemin de fer de Villepreux ; la visite du roi de Bulgarie à Paris ; les funérailles nationales des victimes du « Pluviôse » ; le premier paquebot de l'air, etc., etc..

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LE TIR RÉGIONAL. — Les sociétaires du Tir Régional sont avisés qu'à l'occasion de la visite du ministre de la guerre, une place leur est réservée parmi les sociétés de la ville.

En conséquence, le comité fait un appel pressant et les engage à se trouver au siège social, 28, rue Pauvrée, café Pandore, à dix heures, afin de se rendre à l'emplacement désigné, boulevard Gambetta, numéro de classement 33, pour rendre hommage au chef de l'armée.

LES PROLÉTAIRES PRÉVOYANTS. — L'assemblée générale de la société de remboursement « Les Prolétaires Prévoyants » aura lieu le dimanche 3 juillet immédiatement après celle de la société « L'Avenir du Prolétariat ».

Exception faite pour les dames, toute absence non justifiée sera passible d'une amende de 25 centimes.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Société civile de retraites. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 3 juillet, de dix heures à midi, au siège du comité, 22, Vieil-Abreuvoir. Renseignements, adhésions, paiement des cotisations.

Le même jour, à quatre heures, réunion générale annuelle. Présence obligatoire.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 25 juin 1910

Naissances. — Rachel Baete, rue Franklin, cour Espérance, 3. — Suzanne Delbar, rue de Lannoy, cour Loridan, 6. — Léopold Martin, rue Béronger, 5. — Roger Laurent, rue de Denain, 9, cour Degrieck, 1. — Georges Philips, avenue Lagache. — Jean Pruvost, rue des Fabricants, 51. — Robert Lambert, rue Galvani, 22, cour Ponthieu, 1.

Publications de mariages. — Henri Rousseau, paveur, rue de Mouvaux, cour Frère, 19 et Amélie Leruste, couturière, rue de Mouvaux, cour Frère, 2. — Alfred Simoins, rattacheur, rue Choiseul, Maisons Foveau, 34 et Madeleine Francis, soigneuse, rue Choiseul, maisons Foveau, 15. — Henri Meurisse, employé de banque, rue Charlemagne, 8 et Marcelle Lecocq, employée à la Condition publique, rue Saint-Amand, 29. — Camille Debrabandère, garçon de magasin, rue Sébastopol, cour Saint-Joseph, 4 et Laure Delcroix, cuisinière, rue Sébastopol. — Arthur Lampe, parqueteur, Tourcoing et Elie Vanhalst, visiteuse, rue Louis-Decottignies, 16. — Jean Catelle, tanneur, rue Beaurewaert, 46 et Germaine Devet, étiqueuse, rue Beaurewaert. — Edmond Rousel, peintre, rue Descartes, 77 et Marie Delmarle, sans profession, rue du Moulin, 20. — Jules Mignauw, employé de commerce, rue de l'Epeule, 227 et Philomène Debaillie, piqûrière, rue de Naples, 30. — Emile Desmet, tailleur d'habits, à Tourcoing et Léonie Duquesnoy, sans profession à Tourcoing. — Alphonse Kirsche, employé, Saint-Gilles-lez-Bruxelles et Gabrielle Delecluse, sans profession, boulevard de Paris, 100. — Jérôme Sticker, boucher rue du Tilleul, 222 et Hermanie Logie, cuisinière, rue des Longues-Haies 124.

Publications de mariages. — Entre Joseph Geerebaert, tisserand, rue de Lens, 9, et Mélanie Demeester, soigneuse, rue de l'Epeule, cour Lampe, 13. — Louis Debavaye, trieur de laine, à Herseaux, et Marthe Belpalme, bobineuse, rue de Leers, 1.

Décès. — Marie Kimpe, 81 ans, sans profession, rue du Marquisat, 7. — Sophie Devey, 66 ans, sans profession, roue Rouget de l'Isle, 50. — Charles Moulart, 73 ans, sans profession, rue des Fossés, 58. — Marie Frérard, 63 ans, sans profession, rue de la Providence, 16. — Alphonse Goethyn, 54 ans, tisserand, avenue Lagache. — Louise Leclercq, 49 ans, sans profession, avenue Lagache. — Pauline Dewatsche, 79 ans, sans profession, rue Solférino, 1.

CROIX

FÊTE NATIONALE. — Les commerçants qui désirent organiser des jeux le jour du 14 juillet sont invités à en faire la demande par lettre à la mairie jusqu'au 1er juillet, dernier délai.

Les commerçants ayant obtenu des jeux au 1er mai ne peuvent en obtenir au 14 juillet.

VOL DE TUYAUX DE PLOMB. — Dans la nuit de vendredi à samedi 10 mètres de tuyaux de plomb pesant 70 kilos, d'une valeur de 25 francs, ont été volés dans des maisons en construction à l'angle des rues des Jardins et Ermitage.

AMATEURS DE GATEAUX. — Quatre gamins ont été conduits devant le commissaire pour vol de gâteaux chez Meurisse Cocheteux, boulanger, rue de Lille. Ces gamins, H... Gaston, D... Julien, L... Charles et H. Georges, sont coutumiers du fait. Ils ont été admonestés par M. le commissaire et ont promis de ne plus recommencer.

WATTRELOS

AMANT BRUTAL. — Vandenbeele Joséphine, 18 ans, soigneuse à Wattrelos, rue de l'Union, s'est laissé conter des histoires par son voisin, Vandembrandt François.

La brouille survint, avant et pendant la brouille, François battit et maltraita Joséphine qui montra les pièces à conviction à M. le docteur et porta plainte au Commissariat de police.

François, pour excuser, invoque l'ivresse et la jalousie.

Le Tribunal prononcera qui a tort ou qui a raison.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que M. le Percepteur se rendra à Wattrelos pour faire un recette supplémentaire, lundi prochain, 27 juin, de 9 heures à 3 heures.

ETAT-CIVIL

LANNOY

CERTIFICAT D'ETUDES. — Samedi a eu lieu à l'école de filles de Lannoy, l'examen du Certificat d'études primaires, 51 élèves se sont présentées ; 47 ont été admises définitivement.

Les prix départementaux ont été obtenus le 1er par Louette Clotilde, élève de l'école publique d'Ascq ; le 2e par Delsotte Raymonde, élève de l'école publique de Flers-Breucq.

LE SUCRE BÉGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Les fêtes du Touquet, du Virolois et du Tilleul

C'est hier qu'a eu lieu l'ouverture des fêtes du Touquet, du Virolois et du Tilleul. Disons tout d'abord que ce début a été un grand succès qui est de bon augure pour les fêtes d'aujourd'hui. La première pensée des membres du comité à l'ouverture de cette fête a été aux pauvres et aux malades indigents du quartier ; ils ont voulu que les déshérités de la fortune aient aussi leur jour de fête. Une distribution de dons en nature et en espèces leur a été faite dans l'après-midi ; les pauvres et malades ne s'attendaient pas à cette aubaine ; aussi est-ce avec joie qu'ils reçevaient les dons qui leur étaient remis par M. Dupre-Bolle, le généreux président d'honneur, accompagné du vaillant président, M. Lucien Lande.

Le soir, à 8 heures 1/2, a eu lieu une magnifique retraite aux flambeaux comme il est rarement donné d'en admirer dans les fêtes de quartier. Décidément le quartier du Touquet, du Virolois et du Tilleul tient à conserver la première place et il nous réserve pour les cortèges d'aujourd'hui d'agréables surprises.

La retraite aux flambeaux a parcouru toutes les rues du quartier, elle était composée de clairons à tambours, 200 porteurs de torches et motifs lumineux du plus gracieux effet. La « Tourquennoise Accordéonistes » qui sur le parcours par ses morceaux entraînants faisait danser tous les habitants. Suivaient ensuite : le Char du Tilleul, artistiquement illuminé, ainsi que le Char du Touquet et d'autres voitures.

Un nombreux public était venu de toutes les parties de la ville admirer cette retraite et les commerçants du quartier n'ont pas eu à se plaindre des recettes.

Nous rappelons pour ceux qui l'auraient oublié qu'il y a deux cortèges : l'un à 3 heures de l'après-midi, se formant rue Augereau, l'autre, le cortège lumineux, à 8 heures 1/2 du soir, formation rue du Tilleul.

Le comité nous prie d'informer le public qu'il est prié de se tenir sur les trottoirs afin de permettre le corps de ballet des fillettes et garçons du premier toute la largeur de la rue pour l'exécution des danses.

La fête étant organisée au bénéfice des pauvres du quartier, les familles nécessiteuses sont priées de se faire inscrire chez le président, M. Lucien Lande, 118, rue Winoc-Chocqueel. Les habitants du quartier qui connaîtraient dans leur voisinage des pauvres honteux sont priés de les faire connaître, le nécessaire sera fait pour les aider.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie de la Croix-Rouge exécutera le dimanche 26 juin, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants : 1. « Les Cadets de Brabant » (Turine). — 2. Clorinde (C. Eustache). — 3. Prélude, Mazurk, Adagio (Gauwin). — 4. Miss Hetyett, (Audran). — 5. Fiançailles (Wesly). — 6. Fantaisie variée pour Clarinette (Michel).

LILLE

Grave collision rue de Valenciennes

Un car V tamponne un camion de brasseur dont le conducteur et le cheval sont blessés.

Une sérieuse collision, dont les conséquences auraient pu avoir des suites très graves, a mis en émoi, dans la soirée de samedi, les habitants de la rue de Valenciennes.

Vers sept heures quinze, un camion attelé d'un cheval, appartenant à une brasserie du boulevard de la Moselle, et conduit par M. Alphonse Bondues, 27 ans, domicilié à Lomme, débouchait de la rue Danton, se dirigeant vers la porte de Valenciennes.

En dépit des efforts du wattman, une terrible collision se produisit. Sous un choc violent, le camion fut projeté sur le trottoir, tandis que le cheval était précipité sur la chaussée et contusionné au poitrail et aux genoux.

Quant à Bondues, qui était assis sur son siège, il sauta sur l'avant du tramway, cherchant à s'y accrocher.

Malheureusement, sa main gauche alla donner dans l'une des fenêtres dont la glace avait volé en éclats lors de la collision.

Portant de sérieuses coupures à deux doigts de la main gauche, et perdant du sang en abondance, le garçon brasseur dut recevoir immédiatement les soins d'un docteur, qui réussit, non sans peine, à arrêter l'hémorragie qui s'était déclarée.

Après avoir été pansé, le blessé a pu regagner seul son domicile.

Les dégâts matériels causés par cet accident sont assez importants.

Outre les avaries causées au camion, qui eut son avant-train fort endommagé, le car eut son garde-corps gauche démoli, et une glace brisée.

Une enquête est ouverte afin d'établir les responsabilités de cette collision.

LES ACCIDENTS

Rue de Paris

Une ménagère, Mme Foffart, âgée de 77 ans, demeurant 51, rue du Molinel, passait, hier après-midi, rue de Paris, lorsque, par suite d'un faux-pas, elle tomba sur la chaussée.

La pauvre femme qui, dans sa chute, s'était assez sérieusement contusionné la hanche gauche, a reçu les soins d'un docteur, qui l'a fait transporter d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Rue Saint-Sauveur

En jouant, hier, vers onze heures et demie du matin, à courir après ses petits camarades dans la cour d'une école de la rue Saint-Sauveur, le jeune Lucien Caby, 6 ans, habitant boulevard Louis XIV, a fait une chute et s'est fracturé la cuisse droite.

Le petit blessé, après avoir reçu les soins d'un docteur, fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Rue du Long-Pot

Le jeune Charles Lancel, 10 ans, s'amusait hier après-midi, pendant la récréation, dans la cour de l'Ecole Paul Bert, rue du Long-Pot, avec plusieurs petits camarades.

En courant après l'un d'eux, il fit un faux pas, et tomba sur le sol.

Ses maîtres s'empressèrent de relever le pauvre petit, qui, dans sa chute, s'était fracturé la cuisse droite.

Un docteur, appelé, lui donna des soins, et le fit transporter et admettre d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Lundi 27, Réclame aux Galeries Lilloises : Grands cadres pêle-mêle, baguette fantaisie ivoire, valant 5.50, vendus 3.60.

Au Parquet

La tentative d'assassinat de Flers

M. Delalé, juge d'instruction, vient de remettre une seconde fois en liberté provisoire le nommé François Basquin, 25 ans, tisserand, inculpé dans l'affaire de Flers.

Basquin, qui avait été arrêté une première fois avec Verwache et Duhamel, accusés d'avoir tenté d'assassiner Mme veuve Reichomme, avait été remis en liberté une première fois, puis, incarcéré à nouveau, à la suite de dénonciations de Verwache. Il faut croire que M. Delalé n'aura pu tenir compte de celles-ci, car il dut signer la levée d'écrou du tisserand.

Sacristains en Correctionnelle

Les sieurs Arthur Burvenick, 34 ans, et Rodolphe Ladrière, 28 ans, tous deux sacristains à Roubaix, passeront en correctionnelle le 30 juin prochain, sous l'inculpation d'attentat aux mœurs.

On se rappelle que ces deux personnages sont accusés de s'être livrés à des attouchements immoraux sur la personne de garçonnets, enfants de chœur, dans les paroisses que Burvenick et Ladrière desservaient.

Des gamins qui promettent

La police de Roubaix a déféré hier, au Parquet de Lille, les nommés Julien Wanbecke, 16 ans, et Vandenbrœck Jean-Bte, 12 ans.

Ces deux jeunes vauriens, qui habitent Wattrelos, sont inculpés, en même temps que leur camarade Crommelinck, laissé en liberté provisoire, et âgé également de douze ans, d'attentat aux mœurs sur la personne d'une fillette de six ans, la jeune Elisa D...

Les deux voyous, interrogés par M. Delalé, ont passé des aveux, ajoutant pour leur défense l'invraisemblable raison qu'ils ont été sollicités par la fillette.

LE TRESOR DES MENAGERES

C'est la nouvelle création de la Savonnerie Victor Vaissier, le savon Notre-Dame de la Treille. Sa pâte onctueuse et hygiénique, exempte de causticité, conserve et assouplit le linge, n'altère jamais les couleurs, respecte l'épiderme féminin. Son action détersive n'est égalée par aucun des produits similaires. En employant le savon Notre-Dame de la Treille, les ménagères économisent leur temps, sauvegardent leur santé, servent leurs intérêts.

Un sachet parfumé accompagne chaque boîte. Ce sachet embaumera vos armoires pendant une année, tant son odeur est fine et pénétrante.

PAS DE CHANCE

Pour avoir voulu jouer au plus fin, avec les agents de la sûreté, le coureur cycliste Marcel Rouget, 22 ans, habitant Paris, se trouve aujourd'hui sur la paille humide des cachots.

Rouget était arrivé à Lille dans la journée de vendredi, et, comme il est déserteur du 8me de ligne, caserné à Caen, depuis le mois de septembre dernier, il avait donné, à l'hôtel où il était descendu, le premier nom venu, ayant tout intérêt, on le comprendra, à cacher son identité.

Or, ce nom est celui d'un malfaiteur que la police recherche.

Le malheureux cycliste se vit donc appréhendé sous son pseudonyme. Interrogé habilement, il reconnut bientôt avoir fourni un faux état civil et avoua être déserteur.

Rouget, en attendant d'être livré aux autorités militaires, a été écroué au violon municipal.

CAR CONTRE FIACRE

En longeant, dans la journée de vendredi, l'Avenue Julien-Destrée, un car N a tamponné un fiacre appartenant à M. Quinet, loueur, à Hellemmes.

Aucun accident de personne à déplorer.

Les dégâts matériels sont insignifiants.

Je ne fume que le NIL

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

CHUTE GRAVE

Voulant essayer un jeune cheval, Bury Henri, boucher, place de la Mairie, à Marcq, était en compagnie d'un ami monté sur une voiture légère.

A un certain moment, le cheval prit peur et s'emballa. M. Bury sauta à bas de la voiture mais si malheureusement qu'il tomba sur la tête.

Relevé par les témoins de l'accident, il fut ramené chez lui dans un état très grave.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SIN-LE-NOBLE

MORT SUBITE

Survenue samedi matin à 9 heures, la mort de Mme Philippe Decloquement, née Angèle Bouy, âgée de 32 ans, demeurant Cité Ouvrière, a provoqué des commentaires bien inutiles. Le décès a été attribué par le docteur à une affection cardiaque.

PAS-DE-CALAIS

AVION

LES EXPLOITS DE LA « MOBILE ». — Un quatuor de jeunes gens, François Bertaux, 20 ans ; Marcel Bezelin, 20 ans ; Lemaire Hippolyte, 25 ans, et Courtin Henri, rôdaient l'autre soir, vers minuit, d'un cabaret de la Grand'Rue.

Tout à coup l'un d'eux, avisant une maison qu'il croyait inhabitée, proposa à ses copains de la visiter. Ils pénétrèrent dans la cour et ils cherchaient par où ils allaient se introduire dans la maison quand soudain une fenêtre s'ouvrit à l'étage et une tête apparut. C'était le locataire, M. Montaigne, qui avait emménagé le jour même — ce que les jeunes gens ignoraient — et qui leur demandait ce qu'ils faisaient là.

— Comment ! s'écrièrent les jeunes gens, tu as le toupet de nous demander ce que nous faisons là, espèce de cambrioleur ! Nous sommes de la brigade mobile et tu vas te dépêcher de nous montrer tes papiers !

La « brigade mobile » n'eut pas le don d'effrayer M. Montaigne qui répliqua :

— Attendez, tas de galopins, je m'en vais prendre mon revolver et puis, en fait de papier, je vous enverrai du plomb dans la peau.

La « mobile » s'empressa de déguerpir, mais une fois à l'abri les quatre gaillards ramassèrent des cailloux et se mirent à bombarder le locataire-cambrioleur, qui ne fut pas atteint ; mais tous les carreaux de sa fenêtre volèrent en éclats.

Mis en goût par ce premier succès, le quatuor de la « mobile » se mit à taper dans les volets des maisons d'alentour et c'est ainsi qu'ils défoncèrent la vitrine de M. Robbe, dont coût 200 francs.

La gendarmerie, informée, a ouvert une enquête et verbalisé contre la « mobile ».

GRENAY

GRAVE ACCIDENT DE MINE. — Un ouvrier mineur de la fosse numéro 11 des mines de Béthune, Léon Landel, a été victime hier, d'un grave accident.

Atteint par un éboulement il a été relevé avec la mâchoire fracassée. Il a été transporté aussitôt à l'hôpital de Lens où on l'a admis d'urgence.

Attention !

C'était inévitable !

Le succès colossal obtenu par la combinaison si claire du Bon de Participation de l'Epargne SOCIALE française a fait naître des combinaisons similaires.

ATTENTION !

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs d'avoir soin d'exiger

L'Enveloppe BLEUE

du Bon de Participation de l'Epargne SOCIALE française.

C'est la seule

dont nous garantissons le dépôt par nos soins, dans la succursale de Lille du CREDIT LYONNAIS des titres et des valeurs qui sont la garantie des porteurs de séries.

L'Epargne SOCIALE française ne peut retirer ces titres sans notre signature. C'est donc pour nos lecteurs une GARANTIE DE TOUT REPOS.

EN OUTRE

Nous publions, dès maintenant, dans une rubrique spéciale, la liste des numéros sortis des titres de leurs séries. En lisant simplement notre journal, les acheteurs de l'Enveloppe bleue peuvent se rendre compte, pendant trois ans, des opérations nécessitées par les remboursements de lots.

Enfin !

Si vous ne trouvez pas d'Enveloppe bleue dans votre localité, la réclamer à nos vendeurs dépositaires et à nos bureaux : 180 bis, rue de Paris, à LILLE.

Encore une fois, Attention

Le Bon de Participation de l'Epargne SOCIALE française contenu dans une ENVELOPPE BLEUE ouverte, pour le prix de 2 francs, pendant trois ans, vous donnera droit aux tirages dont la désignation est indiquée à notre dernière page.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 25 mai

Présidence de M. MEUSY

POUR FAIRE DES OMELETTES

Nous avons relaté le vol commis dans la nuit du 24 au 25 mai dernier dans le magasin de Mme Vandeghen, rue du Pont du Lion d'Or, à Lille. Des malandrins qui s'y étaient introduits en fracturant la porte à l'aide d'une pince-monseigneur, dérobèrent un panier contenant 500 œufs, de quoi faire moult omelettes.

Les malandrins ne tardèrent pas à être découverts ; une perquisition faite par M. Martin, commissaire de police chez le nommé Vandevelde Philippe, 25 ans, rue Malakoff, ayant fait découvrir dans le foyer les écailles révélatrices.

Ses complices Allynck Maurice, 25 ans, demeurant rue de Philadelphie, 36 ; Vandorpe Alfred, demeurant rue de Lannoy, et Cousin Jeanne, 18 ans, fille soumise, comparaissaient en même temps que lui à cette audience.

Les débats de cette affaire ont été assez amusants, les complices se jetant réciproquement à la face des accusations mêlées de démentis pittoresques.

Après l'audition des témoins, le tribunal a condamné Vandevelde, Allynck et Vandorpe, à 13 mois de prison chacun, Vandevelde sera en outre relégué à l'expiration de sa peine. Quant à la fille Cousin Jeanne, qui n'a joué qu'un rôle plus effacé, elle s'en tire avec 3 mois de prison en bénéficiant de la loi de sursis.

POUR SE CHAUFFER GRATIS

Les nommés Delaval Gervais, 33 ans, journalier, demeurant à Lambersart, et Verkruyssen François, 33 ans également, charretier, demeurant aussi au même lieu, étaient poursuivis pour vol et complicité.

Le 23 avril dernier, Delaval dérobait à la gare de Lomme au préjudice de la Cie du Nord, 3 sacs de charbon qu'il faisait charger par Verkruyssen.

Le vol ayant été découvert les soupçons se portèrent sur Delaval qui fut arrêté le 6 juin dernier par les gendarmes de Canteleu, après avoir opposé une résistance acharnée.

Delaval qui a déjà été condamné plusieurs fois, attrape 3 mois de prison ; son complice 10 jours de la même peine.

UNE EXHIBITIONNISTE. — La jeune Adèle Allard a 16 ans à peine mais il serait difficile de trouver chez elle l'ingénuité que l'on peut rencontrer à cet âge. Vivant de la prostitution, cette enfant qui a définitivement perdu toute pudeur, n'hésite pas à montrer ses charmes à tout venant, même en plein jour. Coût : 15 jours de prison avec sursis.

LES ESCROCS. — Blanquart Louis, 54 ans, courtier en assurances, avait réussi au moyen d'une liste de souscription à se faire remettre certaines sommes d'argent par diverses personnes de Lille. Le Tribunal a condamné cet indélicat personnage à 18 mois de prison.

— Un autre individu, Moreau Gustave, 47 ans, demeurant à Lambersart, s'était fait remettre par divers négociants de Lille des marchandises qu'il avait revendues ensuite. 40 jours avec sursis à Moreau.

UNE PLAISANTERIE STUPIDE. — Pour se distraire, deux garnements de Neuville-en-Férain ne trouvèrent rien que de tendre une corde en travers du chemin, riant follement des culbutes des passants.

L'un de ces derniers tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe.

Ce jeu idiot amenait donc les deux gamins en correctionnelle, Denegère Henri, en raison de son jeune âge, est acquitté comme ayant agi sans discernement ; son camarade Admis Henri, un peu plus âgé, fera 6 jours de prison.

AFFAIRES DIVERSES. — Moreau Gustave, poursuivi pour escroquerie à Lambersart, est condamné à 40 jours de prison mais bénéficie de la loi de sursis.

— 10 jours de prison avec sursis également et 5 francs d'amende, à Delbecque Léon, de Roubaix qui, étant ivre, a outragé les agents et fait rébellion à Wattrelos.

— Le nommé Degave qui, à Lomme, a fait rebellion contre les gendarmes, se voit octroyer 6 jours de prison en bénéficiant de la loi de sursis, et 5 francs d'amende pour ivresse.

— Leclercq Louis, de Tourcoing, qui a passé en fraude 200 grammes d'allumettes, écope de 3 jours de prison et 500 francs d'amende.

— 6 jours de prison et 500 francs d'amende à Lahousse Albert, de Tourcoing, qui a essayé d'introduire en France 24 kilos d'allumettes et 22 kilos de café vert.

— Coucke François, de Loos, qui le 18 mai dernier a volé une somme de 25 francs au préjudice de M. Barbart fera 2 mois de prison.

— Même peine à Van Ecke Léon, de Lille, qui le 5 juin dernier, a dérobé un portemonnaie à Delcourt.

— Meurisse Jean-Baptiste, d'Annapes, poursuivi pour falsification de lait est acquitté.

Chronique des Sports

PÊCHE

Le bureau de la Fédération régionale des sociétés de pêcheurs à la ligne, riverains et pisciculteurs du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni dimanche au siège de l'administration, 83, rue Nationale, à Lille.

Cette réunion était présidée par M. Ravet de Montreuil, président, ayant à ses côtés les deux vice-présidents, MM. Gallet, d'Arras, et Grisel, de Calais. Etaient présents : MM. Wafflart, secrétaire général ; Vasse, trésorier général ; Debure, secrétaire-adjoint, et les conseillers, MM. Brunel, de Roubaix ; Delorme, de Dunkerque ; Dumelz, de Lillers ; Lemoine, de Lille ; Roellant, de Béthune, s'étant fait excuser : MM. Gérard, de Vieux-Condé, et Lemieux, d'Hazebrouck.

Le bureau, après quelques observations, adopte définitivement les statuts et étudie plusieurs questions très intéressantes concernant le repeuplement, la pisciculture, la location des voies navigables, le permis fédéral et le concours fédéral. Ces questions seront soumises à l'approbation du congrès qui aura lieu à Lille le dimanche 21 août.

COLOMBOPHILIE

A LILLE

La Société colombophile « La Poste Aérienne », établie chez M. Albert Leroy, rue d'Arcole, 60, à Lille, a l'honneur de rappeler à MM. les amateurs se trouvant dans le rayon de l'Aurore son concours du lundi 27 juin (fêtes de Lille) sur Chantilly.

75 francs de prix d'honneur répartis en 15 prix de 5 francs.

Mise 1 fr. 50, dont 1 fr. pour prix, 0 fr. 50 pour honneur.

Mise en paniers aujourd'hui de 4 heures 1/2 à 7 heures 1/2 du soir.

A HELLEMMES

La société « Le Pigeon Noir », estaminet Morin, à Hellemmes, rappelle à MM. les colombophiles son grand concours sur Creil, de demain lundi, 27 juin, avec 150 francs de prix d'honneur, répartis en 30 prix de 5 francs, plus deux régulateurs.

Inscription aujourd'hui de 4 heures à 7 heures 1/2 du soir, rue Ferdinand-Mathias, à Hellemmes.

JEU DE BALLE

A MARCHIENNES

Ballodrome de la place Gambetta, aujourd'hui dimanche 26 juin, à 2 heures du soir, grande lutte entre Orchies (Vauban) et Saint-Saulve (Salmon).

A ANICHE

Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche 26 juin qu'aura lieu le grand concours de grosse balle entre douze parties, organisé par la « Pelote Anichoise ».

130 francs de prix en espèces seront attribués aux vainqueurs, répartis comme suit : 1er prix, 60 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e, 10 fr.

On tirera les billets à 1 heure chez M. Delabarre, coiffeur, angle de la Place du Jeu-de-Balle.

Les sociétés étrangères qui, par oubli, n'auraient pas reçu de convocation feront se présenter à l'heure du tirage des billets. La société la « Pelote Anichoise » s'engage à rendre les parties aux sociétés qui auront pris part au concours.

A LILLE

Aujour